



République Française

Département des Hauts-de-Seine
Service Gestion du Domaine Public

Tel : 01 47 60 81 50 - Fax : 01 47 60 43 23
gdpublic@mairie-colombes.fr

DEMANDE DE RESERVATION DE STATIONNEMENT

Le présent formulaire est à compléter et à nous renvoyer daté et signé au plus tard **15 jours avant la date de l'intervention**.

Important : Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte.

▶ LE DEMANDEUR

Je soussigné(e) :

sollicite la réservation d'un emplacement de stationnement en date du :

à l'adresse suivante (indiquer le n°exact de la voie) :

▶ PRECISIONS SUR LE DEMENAGEMENT

Utilisation d'un monte-meubles : oui non

IMPERATIF : Nb de véhicules : ... Dimensions de chaque véhicule en mètre linéaire:.....

emménagement déménagement

JE SUIS INFORME(E) QUE LE TARIF APPLIQUE S'ELEVE A : 41,00 € /VEHICULE/JOUR (1).

S'IL S'AGIT DE PLACE(S) DE STATIONNEMENT PAYANT, UNE REDEVANCE SUPPLEMENTAIRE EST FACTUREE ET REVERSEE AU DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC (2)

(Interdiction de réserver du stationnement sur des places de livraisons, des places handicapées et sur du stationnement non autorisé)

En cas d'autorisation, je m'engage à :

- respecter les règlements de Police et de voirie en vigueur ainsi que les prescriptions qui me seraient indiquées,
- payer sur simple demande de l'administration, le montant des «droits de voirie» qui sont établis conformément au tarif en vigueur (**décision n°150 du 19/12/2013 déposée à Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine le 30 décembre 2013**) ainsi que les frais éventuels de remise en état des trottoirs et chaussées.

Pour l'établissement de la facture, merci d'indiquer ci-dessous les coordonnées du redevable, qu'il s'agisse d'un particulier ou d'une société.

▶ LE REDEVABLE (CELUI A QUI EST ADRESSE LA FACTURE)

PARTICULIER :

Civilité :

Nom : Prénom :

Date **et** lieu de naissance de naissance :

Adresse (si différente de celle indiquée pour la réservation) :

Téléphone Fax :

Adresse mail :

SOCIETE :

Raison sociale :

N° SIRET : Fax :

Adresse (si différente de celle indiquée pour la réservation) :

Téléphone : Fax :

Adresse mail :

NOM DU CLIENT :

Colombes, le
Visa du redevable

CONDITIONS D'UTILISATION

DELAI DE TRAITEMENT :

Le présent formulaire est à compléter et à nous renvoyer daté et signé au plus tard 15 jours avant la date de l'intervention. Important : Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte.

DROITS DE VOIRIE

- (1) La mise en place du dispositif de réservation donne lieu au **paiement d'une redevance, soit 41 euros/jour/véhicule** (décision n°150 du 19/12/2013 déposée à Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine le 30/12/13 fixant le montant des redevances pour occupation du domaine public).
- (2) Sur les zones de stationnement payant, une redevance supplémentaire équivalente à 5 heures du tarif de la première heure de stationnement (soit $5 \times 1,40 \text{ €} = 7 \text{ euros}$) par emplacement s'ajoute aux droits de voirie initiaux. Cette redevance est reversée au délégataire de service public.
- Toute réservation annulée **en deçà de 48 heures est due**. Pour une annulation comprise entre 3 à 7 jours, une pénalité de 10 euros est appliquée. **Au-delà de 7 jours, l'annulation n'entraîne aucune compensation.**
- **La facture est adressée ultérieurement par le Trésor Public.**

CIRCULATION PIETONNE

Par mesure de sécurité, **aucun piéton ne peut passer sous un monte-meubles ou une nacelle**. Le pétitionnaire doit en conséquence établir **une déviation piétonne par un balisage sécurisé**.

SIGNALISATION

Des panneaux réglementaires sont placés **48 heures à l'avance, au droit des emplacements concernés**, par la Régie Voirie de la ville de Colombes.

VEHICULES GENANTS

En cas de véhicule d'un contrevenant stationné sur un emplacement, le demandeur se charge de faire appel au service de la **POLICE MUNICIPALE AU 01 47 60 80 36** OU AU **COMMISSARIAT DE POLICE AU 01 56 05 80 20**, pour enlèvement du véhicule gênant.

* tarif en vigueur